



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 10/05/23

Lancement d'une enquête sur l'occupation du territoire

60 % de l'espace régional est dédié à l'agriculture. Cependant, cette surface est constamment menacée par l'artificialisation des sols ou l'enfrichement. Sur cette dernière décennie, le Centre-Val de Loire a ainsi perdu 4 500 ha de terres agricoles, chaque année.

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Centre-Val de Loire lance une enquête pour évaluer l'occupation du territoire en 2023, afin notamment de suivre l'artificialisation des sols et la consommation de l'espace agricole.

Cette enquête s'intègre dans une démarche nationale, l'enquête statistique « Teruti ». Elle est organisée tous les ans par le service statistique du ministère de l'agriculture et se déroulera de mi-juin à mi-septembre 2023.

Pour réaliser cette enquête et constituer un échantillon national, différents points du territoire français ont été tirés au sort. En région Centre-Val de Loire, l'échantillon compte 4 537 points qui devront faire l'objet d'une observation par des agents recrutés spécialement, qui se rendront sur chacun des points pour caractériser la couverture du sol, son milieu, sa fonction.

Ces agents seront munis d'une carte officielle avec photo ainsi que d'une lettre d'accréditation, afin que leur accès soit facilité aux points situés sur des propriétés privées.

Comme pour toute enquête statistique publique obligatoire, les données individuelles recueillies sont strictement confidentielles et couvertes par le secret statistique. Elles ne pourront en aucun cas être utilisées pour d'autres usages, tels que des contrôles.

Cabinet de la préfète
Service régional de la communication
Interministérielle
Tél. : 02 38 81 40 35
Mél. : pref-communication@loiret.gouv.fr

181, rue de Bourgogne
45042 ORLÉANS Cedex